

Nom :

Leconte

Prénoms :

Louis Armand

Surnom :

Numéro matricule du recrutement :

556

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le *12 février 1867* à *Guines*, canton de *Vit*, département de *Pas-de-Calais*, résidant à *Guines*, canton de *Vit*, département de *Pas-de-Calais*, profession de *menuisier*, fils de *Louis* et de *Joséphine Hyacinthe*, domiciliés à *Guines*, canton de *Vit*, département de *P. de Calais*

SIGNALEMENT.

Cheveux *gris*, sourcils *blancs*, yeux *châtain*, front *ordinaire*, nez *droit*, bouche *petite*, menton *droit*, visage *ovale*, Taille : 1 m. *87* cent. Taille rectifiée : 1 m. cent. MARQUES PARTICULIÈRES :

N° *77* de frange dans le canton de *Guines*

Degré d'instruction : générale (1) *1*, militaire (2) *Courci*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Indiquer la nature des infirmités, surdités, etc.)

Engagé volontaire pour 5 ans

Compris dans la *3* partie de la liste du recrutement cantonal. (..... portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé au 50^e Rég^t à Compiègne le 15 Mars 1891 Comp. 1^{er} 102nd rég^t sans à la Mairie de Guines. Arrive au Corps le 29 Mars 1891, N° M. 545. Soldat militaire le 7 Juin 1891.

Dans l'armée active.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. *50^e Rég^t Infanterie*
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Rég^t de réserve d'Inf^{anterie} 102nd 102nd*
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *7^e Rég^t Territorial d'Inf^{anterie} 50^e 102nd*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Date.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicile ou R. résidence.
<i>21 Mars 1891</i>	<i>Boulogne sur la Somme</i>	<i>Flandre</i>	<i>R</i>
<i>14 Janvier 77</i>	<i>Boulogne sur la Somme</i>		<i>D</i>

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 8^e Régiment d'Infanterie du 2^e octobre au 3^e octobre 1893
A accompli une 2^e période d'exercices dans le 8^e Régiment d'Infanterie du 22 août au 18 septembre 1893
Passé dans l'armée territoriale le *11 Mars 1901*

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Rappelé à l'activité Décret de Mobilisation Générale du 1^{er} Août 1914, arriv^{er} au corps le

A accompli une période d'exercices dans le 7^e Rég^t Territorial d'Infanterie du 2^e 8^e au 3^e 9^e 1903
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le *30 Novembre 1918* N° M. 2491311, du 14/11/18

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
<i>15 Mars 1893</i>	<i>15 Mars 1897</i>	<i>15 Mars 1901</i>	<i>15 Mars 1905</i>	<i>1905</i>
<i>15 Mars 1901</i>	<i>15 Mars 1905</i>	<i>15 Mars 1909</i>	<i>15 Mars 1913</i>	<i>1913</i>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 4^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.